

**COMMUNE DE BAYONNE**  
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2020**  
**DELIBERATION N° 18**

L'an deux mil vingt, le treize février, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h35.

*Nombre de conseillers  
municipaux en exercice :*  
43

**Présents :** M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. NEYS (jusqu'à 19h38), UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN-DOLHAGARAY, MM. AGUERRE, ESMIEU, Mme LANGLOIS, MM. SALDUCCI, POCQ, ARCOUET, SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE, MEYZENC (à partir de 17H40), M. ESCAPIL-INCHAUSPE, Mme TAIEB, M. LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN, MM. BOUTONNET, DAUBISSE, Mme LARRE, M. PARRILLA-ETCHART, Mmes ARAGON, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART et Mme LEUENBERGER.

*Certifié exécutoire compte  
tenu du dépôt au titre du  
contrôle de légalité et de  
l'affichage en mairie le*

**Absents représentés par pouvoir :**

M. NEYS par Mme DURRUTY (à partir de 19h38) ; Mme JUZAN par Mme DUHART ; Mme MEYZENC par Mme DURRUTY (jusqu'à 17H40) ; Mme CANDILLIER par M. ARCOUET ; M. MASSONDE par Mme TAIEB ; Mme PICARD-FELICES par M. ETCHETO.

*Le Maire*

**Secrétaire :**

M. BOUTONNET.

---

Entendu le rapport de M. Laignillon,

**OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE** – Convention de mise à disposition de locaux à l'association Jour de Fête Compagnie – sous-sol de la médiathèque des Hauts de Sainte-Croix – 34, place des Gascons.

L'association Jour de Fête Compagnie, créée en 2015 est spécialisée dans les domaines du théâtre et des spectacles d'arts vivants dans lesquels on retrouve des références au cinéma, aux arts plastiques, à la peinture.

Cette compagnie conçoit des spectacles adaptés à l'espace public, à la rue et aux grands espaces naturels, constituant un théâtre de troupe avec plusieurs artistes fidélisés aux créations de la compagnie qui inventent ensemble les projets artistiques.

Chaque création fait l'objet d'un travail d'écriture avec des auteurs contemporains comme Marie Cosnay, Patricia Zangaro ou plus récemment Luis Alberto Rodriguez, ces derniers pouvant être multilingues afin de pouvoir partager avec le plus grand nombre.

Dans le cadre de ses activités, l'association Jour de Fête Compagnie a fait part de la nécessité de pouvoir utiliser un lieu aux fins d'entreposer ses matériels, décors, costumes et objets divers liés à ses activités de théâtre.

Un local situé au sous-sol de la médiathèque des Hauts de Sainte-Croix, 34 place des Gascons, actuellement occupé par l'association KILIKA, suivant convention de mise à disposition du 19 mai 2017, également à des fins de stockage, pouvant faire l'objet d'une mutualisation entre ces deux structures, la Ville de Bayonne a proposé sa mise à disposition.

Le futur bénéficiaire a accepté cette opportunité sur la base d'une convention dont les caractéristiques sont les suivantes :

- occupation à titre gratuit eu égard au fait que l'association dispose de ressources financières faibles, et de l'intérêt limité de cet espace pour tout autre objet que du stockage,
- durée de la convention : une année à compter de sa signature, renouvelable par tacite reconduction pour une même période.

Au vu de ces éléments, il est demandé au conseil municipal d'accepter le principe de cette mise à disposition et d'autoriser Monsieur le Maire à signer dans les conditions ci-dessus énoncées la convention de mise à disposition avec l'association Jour de Fête Compagnie ci-annexée.

Ont signé au registre les membres présents.

**ADOPTION, A L'UNANIMITE**

Jean-René ETCHEGARAY  
Maire de Bayonne